FUNDACIÓ
GALA-SALVADOR DALÍ

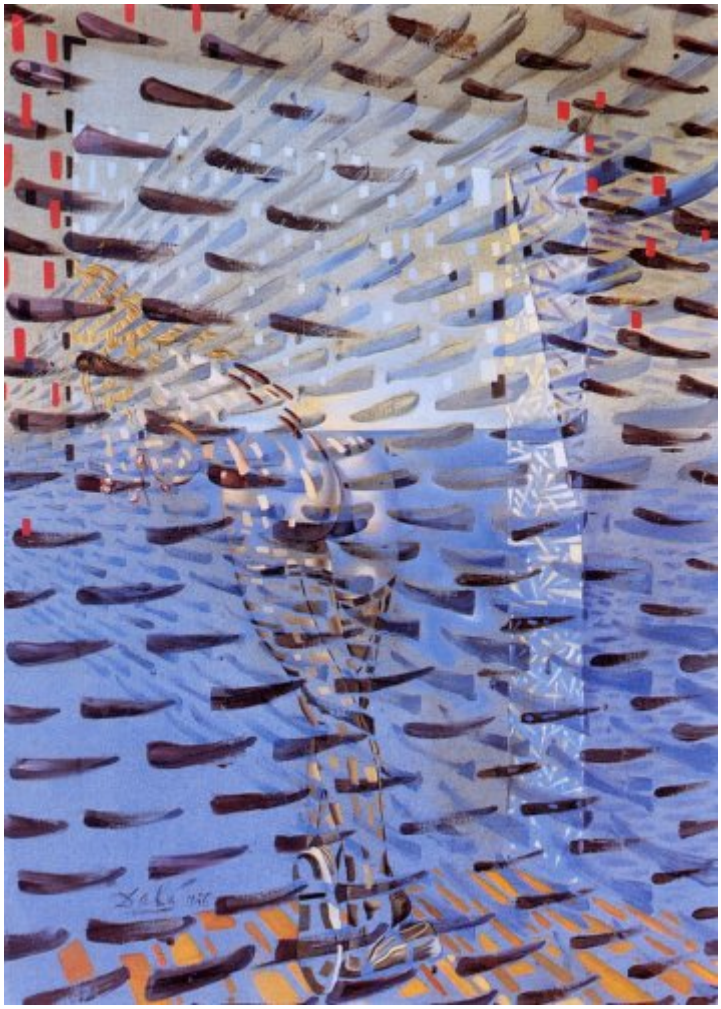

© Salvador Dalí, Fundació Gala-Salvador Dalí, Figueres, 2014

Núm. cat. P 1176

Vibrations nues dématérialisant un nu habillé de vibrations super-nues

Date:	1956
Technique:	Huile sur toile
Dimensions:	43.2 x 30.5 cm

Signature: Signé et daté dans l'angle inférieur gauche: *Dalí 1956*

Localisation: Art Hispania, S. L., Barcelona

Provenance

- Carstairs Gallery, New York
- Mme Charles Allen, Jr.
- Vendu aux enchères chez Sotheby's, New York, le 13 novembre 1997

Observations

Cette œuvre fut exposée sous le titre «Vibrations Nues Dematerialitsant (sic) un Nu Habillé de Vibrations Super-nues» lors de l'exposition «Salvador Dalí», qui s'est tenue à la Carstairs Gallery de New York entre 1956-1957.

Expositions

- 1956, New York, Carstairs Gallery, *Salvador Dali*, 04/12/1956 - 05/01/1957, num. cat. 8
- 2007, Barcelona, Fundación Francisco Godia, *De Fortuny a Barceló : coleccionismo generación Francisco Godia*, 20/03/2007 - 24/06/2007, p. 129

Bibliographie

- *De Fortuny a Barceló : coleccionismo generación Francisco Godia = De Fortuny a Barceló : col·leccionisme generació Francisco Godia*, Fundación Francisco Godia, Bancaja, 2007, p. 129

Gestion de droits d'auteur

Les droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí et, par conséquent, de celles qui sont reproduites sur ce site, sont propriété de l'État Espagnol, cédés en exclusivité à la Fondation Gala-Salvador Dalí.

En conformité avec la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle, la reproduction (totale ou partielle), la distribution, la transformation, la communication publique, la mise à disposition interactive, ainsi que toute autre forme d'exploitation, par tout moyen, des œuvres figurant sur ce site sont interdits.

Toute exploitation des œuvres de Salvador Dalí doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préliminaire auprès de VEGAP (91 532 66 32/ 93 201 03 31) www.vegap.es et reste soumise à l'obtention de la licence correspondante. Toute infraction à l'égard des droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí sera poursuivie, conformément à la législation en vigueur.